
Reprise de l'activité à l'aéroclub Bastia Saint-Exupéry

1 message

contact <contact@aeroclub-saint-exupery.fr>

29 décembre 2020 à 13:19

La situation sanitaire COVID, bien que fragile, ainsi que la remise en service du F-GUPP nous permettent de reprendre progressivement les activités aéronautiques à compter du mardi 5 janvier 2021.

Le F-GUPP est en cours de remise en service. Il a fait l'objet d'une rénovation importante à savoir :

- Changement du moteur et des équipements connexes
- Réfection de la sellerie et des garnitures de l'habitacle
- Installation d'une balise de détresse fixe
- Installation de deux GARMIN G5 (horizon et HSI). Reste leur connexion en GNS 430 (en cours)
- Peinture complète de la cellule et autres éléments de tôlerie
- Remplacement de la bille aiguille
- Remplacement du compas magnétique et de son support (en cours)
- Remplacement du bandeau d'alarme et de l'alternateur (en cours)
- Joints de la porte et du fenestron (en cours)

PRENEZ EN SOIN c'est le vôtre et c'est CHER

À ce jour seuls sont autorisés :

- Les vols solos sous réserve d'un vol de maintien de compétence obligatoire avec un FI/FE.
- Les vols école en double commande avec un instructeur à bord pour les élèves de 20 ans au moins

Un point d'étape sera fait mi-janvier après les annonces gouvernementales pour la reprise de l'ensemble des vols école.

Naturellement, ces décisions sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte.

1. Règles et Conditions sanitaires de reprise des activités dans le respect du décret N°2020-1582 du 14 décembre 2020

- De manière générale respect des gestes barrière notamment se laver (ou se désinfecter) régulièrement les mains, rester à distance des autres et limiter les contacts
- Au club port du masque obligatoire.
- En vol port du masque obligatoire dès lors qu'il y a au moins deux personnes
- Avant le vol
 - Lavage ou désinfection des mains à l'aide des produits mis à disposition.
 - Vérification que l'avion a bien été nettoyé par l'équipage précédent (présence du ruban adhésif daté, signé, en travers de la porte)
 - Emport de casques individuels personnels uniquement.
- Après le vol
 - Désinfection des avions à l'aide de lingettes ou d'un spray alcoolique notamment : Les cadrans, boutons, manettes, poignées ect .. (Tout ce que pilote et passagers sont susceptibles de toucher) puis application du ruban adhésif mentionné ci-dessus
 - Pour permettre cette désinfection, les pilotes intégrerons dans la réservation de leur vol un quart d'heure supplémentaire.
 - En cas d'utilisation des outils informatiques du club, il faudra procéder à la désinfection du clavier et souris

2. Restriction d'emport de passagers

Pour le moment les vols sont réservés aux seuls membres du club et famille proche (conjoint, enfants) :

- Pas de vols de découverte
- Pas de vol partagés
- Pas de vols BIA collègues

3. Gestion des qualifications et des certificats médicaux

Veuillez-vous référer au texte officiel :

<https://www.ecologie.gouv.fr/covid-19-validite-des-formations-examens-qualifications-et-certificats>

René Amoretti